

PROTOCOLE No 55 DE LA 51^e ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE LA SOCIETE DE LA TELECABINE DE VERCORIN SA

Vendredi 20 septembre 2024 à 18h00 à la salle polyvalente de Vercorin

La Présidente, Mme Anne-Laure Vaudan, souhaite la bienvenue à tous les actionnaires. Elle relève la présence des autorités de la Commune de Chalais, Mme Sylvie Masserey Anselin présidente, ainsi que Mme et MM. les conseillers Martine Hofstädter Perruchoud, Kilian Siggen et Patrick Rudaz, ainsi que celle de son prédécesseur, M. Dominique Perruchoud.

Elle salue la présence des représentants des sociétés partenaires des remontées mécaniques d'Anniviers, MM. Vincent Epiney président et Pascal Bourquin, directeur de Remontées Mécaniques de Grimentz-Zinal SA et Mme Patricia Chardon Kaufmann, présidente de Funiculaire St-Luc-Chandolin SA.

Enfin, elle excuse l'absence de M. Dany Perruchoud, ancien président de la société.

L'ordre du jour de la séance a été publié au Bulletin Officiel du Canton du Valais et envoyé individuellement à chaque actionnaire. Il est porté à la connaissance de l'assemblée qu'il n'a pas subi de modification par rapport à la convocation personnelle que chaque actionnaire a reçue.

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité et l'assemblée peut donc délibérer sur l'ensemble des points prévus.

ORDRE DU JOUR

- 1. Contrôle des présences et désignation des scrutateurs
- 2. Procès-verbal de l'assemblée générale du 15 septembre 2023
- 3. Rapport de gestion de l'exercice 2023-2024
- 4. Présentation des comptes de l'exercice 2023-2024
- 5. Rapport de l'organe de révision
- 6. Approbation des comptes et décharge aux organes responsables Propositions du Conseil d'administration
 - Approuver les comptes et le rapport de gestion tels que présentés
 - Donner décharges aux organes responsables
- 7. Nominations statutaires

Organe de contrôle :

Renouvellement de FIVA Audit SA pour une période d'une année

8. Divers

1. Ouverture de l'assemblée

249 actionnaires sont présents ou représentés correspondant à 18'374 actions sur un total de 25'286, à savoir

- o 8'008 actions de type A sur 10'458
- o 10'366 actions de type B sur 14'828.

L'Assemblée est valablement constituée et la majorité absolue est atteinte avec 9'188 voix.

- La Présidente désigne *MM. Dominique et Fabien Perruchoud* en qualité de scrutateurs et *M. Arthur Clivaz* est nommé secrétaire.
- L'assemblée convient que les délibérations se feront à main levée, conformément aux statuts.

Ces propositions sont acceptées à l'unanimité.

2. Procès-verbal no. 54 de l'assemblée du 15 septembre 2023

Chaque actionnaire a reçu ce document avec la convocation à l'assemblée de ce jour.

La lecture du procès-verbal n'est pas demandée et il est accepté à l'unanimité avec remerciements à son auteur.

3. Rapport de gestion de l'exercice 2023-2024

La présidente présente le rapport de gestion qui fait partie intégrante du document disponible sur le site internet <u>www.vercorin.ch/Entreprises</u>.

Elle termine en remerciant l'ensemble des parties prenantes de la Destination et en particulier les employés de la Destination, ainsi que ses collègues du Conseil d'Administration pour leur travail et leur collaboration.

Elle passe ensuite la parole à Mme Martine Hofstaedter Perruchoud pour une rapide présentation des travaux de la Commission Expérience Client, à M. Jean-Claude Fischer, pour ceux de la commission RH et à M. Nicolas Pralong pour ceux de la Commission Actions.

La présidente présente ensuite l'évolution réjouissante de la fréquentation de notre domaine skiable durant les 10 dernières années, puis passe ensuite la parole à M. Arthur Clivaz pour la présentation du rapport d'activité et la lecture des comptes 2023-2024.

Ce dernier présente en détail les principaux éléments ayant impacté l'exploitation durant l'exercice, à savoir :

- La fermeture de la route Itravers Vercorin
- L'augmentation des prix de l'électricité
- L'augmentation des salaires ayant découlé du renouvellement du Contrat-type en 2023

4. Présentation des comptes de l'exercice 2022-2023

Exploitation

L'évolution des recettes est détaillée avec pour le Transport la répartition entre Magic Pass et autres forfaits et pour la Restauration, la répartition des recettes entre établissements.

Au final, l'exercice se conclut sur un chiffre d'affaires global de CHF 7'185'121, un Cash Flow de CHF 861'585 et un bénéfice net de CHF 2'244

Bilan

Le total des actifs se monte à CHF 30'589'579 et est formé à plus de 95% par les actifs immobilisés dont la composition est détaillée dans le rapport de gestion.

Au passif, les fonds étrangers s'élèvent à CHF 19'323'097, soit une baisse de CHF 800'000 en chiffres ronds et le total des fonds propres atteint CHF 11'266'481, ce qui représente le 36.83% du total du bilan.

Répartition du bénéfice

Il est proposé de verser CHF 120.- à la réserve légale et le solde dans le compte de bénéfice reporté

5. Rapport de l'organe de révision

M. Robin Bruttin, représentant de *FIVA Audit SA*, donne connaissance du rapport de révision, confirme la remarque liée à l'acquisition d'actions propres faites en 2022 puisque la situation n'a que peu évolué.

Il relève l'excellente tenue des comptes et la qualité du rapport de gestion, propose d'approuver les comptes tels que présentés et remercie le Conseil d'administration pour la confiance témoignée à Fiva Audit SA.

6. Approbation des comptes et décharge aux organes responsables

Le rapport de gestion, les comptes de l'exercice 2023/2024 et la répartition du bénéfice sont acceptés à l'unanimité.

A l'unanimité également, les actionnaires acceptent aussi de donner décharge aux organes responsables.

7. Nominations statutaires

Organe de révision

Le Conseil d'Administration propose de renouveler pour un exercice le mandat donné l'an dernier à AAA Audit sàrl qui a dans l'intervalle changé de raison sociale pour devenir FIVA Audit SA.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

8. Divers

En ouverture des Divers, la Présidente passe la parole à Mme Sylvie Masserey Anselin, Présidente de la Commune, qui donne quelques informations complémentaires au rapport d'activité. Concernant le plan directeur, elle annonce qu'il passera probablement en Assemblée primaire en juin 2025. Au niveau de la route d'Itravers, elle devrait rouvrir au printemps 2025. Des discussions sont en cours pour régler la problématique de la répartition de l'eau du bassin versant de la Réchy. Elle termine en remerciant les membres du Conseil d'administration et les collaborateurs de l'entreprise pour leur engagement.

Il n'y pas d'autre intervention sous les divers et la Présidente *Anne-Laure Vaudan* clôt l'assemblée en remerciant tous les actionnaires pour leur participation active et en les invitant à rester pour la présentation publique de l'enquête de satisfaction menée au printemps 2024 auprès de la clientèle de Vercorin.

Il est 19.10.

Le Président

Anne-Laure Naudan

Vercorin, septembre 2024